

**Division de la Promotion de la Femme
en collaboration avec le
Bureau de soutien et de coordination du CES**

**Département des Affaires économiques et sociales
Organisation des Nations Unies**

AIDE MEMOIRE

Atelier sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par les TIC

Addis Abeba, Ethiopie
23 - 27 Mai 2005

I. Introduction

La Division de la Promotion de la Femme et le Secrétariat du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein du Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social des Nations Unies du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, ainsi que la Commission économique pour l'Afrique, collaborent à l'organisation d'un atelier pour les représentants de quatorze mécanismes nationaux pour la promotion des femmes en Afrique. Cet atelier identifiera

l'échange d'information et la gestion des connaissances pour améliorer leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes.

La Plateforme d'Action de Beijing a souligné que des mécanismes nationaux de promotion des femmes avaient été mis en place dans presque tous les Etats Membres avec pour objectifs l'élaboration, la promotion de la mise en oeuvre, l'exécution, le contrôle, l'évaluation, la défense et la mobilisation du soutien pour les politiques assurant la promotion des femmes. Les mécanismes nationaux existent sous des formes diverses et n'obtiennent pas tous les mêmes résultats (par. 196). Les mécanismes nationaux de promotion des femmes servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, leur tâche principale étant de soutenir l'intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales (par. 201).

La Commission de la Condition de la Femme, à l'occasion de sa quarante-septième session, a considéré le rôle des TIC par rapport à l'égalité des sexes. La discussion sur la « Participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, et leur contribution et leur utilisation en tant qu'instrument de promotion et de renforcement du pouvoir des femmes », qui s'est tenue pendant la réunion de la Commission, a mis l'accent sur le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et centraux au renforcement du pouvoir des femmes. Ces médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, renforcer le pouvoir des populations, combattre la pauvreté et accélérer le développement économique. Outre la question de l'accès des femmes à ces médias et TIC, la discussion a traité des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. Les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production de contenu local en langue locale.

Dans les Conclusions adoptées par la Commission de la Condition de la Femme à l'occasion de sa quarante-septième session, il a été noté que « les médias et les TIC offrent des outils pour améliorer le plein accès des femmes aux avantages de l'information et des nouvelles technologies et peuvent devenir les outils principaux pour le renforcement du pouvoir des femmes et la promotion de l'égalité des sexes » (par. 2). L'une des actions qui sera entreprise sera de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par le biais de l'allocation de ressources appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin que ces mécanismes soient à la pointe de la défense des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)).

La série de cinq ateliers prévus renforcera les compétences des mécanismes nationaux dans les pays participants afin de tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de créer et/ou renforcer les types de mise en réseau, d'échange d'information et de gestion des connaissances qui amélioreront leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes. La création d'un réseau Internet des mécanismes nationaux améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux au sein de chaque pays. Cet atelier sera un outil pour renforcer les compétences des mécanismes nationaux quant à la mise en oeuvre de leurs mandats, par exemple, en soutenant leur travail en tant que défenseurs et catalyseurs de l'intégration du genre, et en soutenant la conception et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité des sexes. Il améliorera également la mise en réseau et l'échange d'informations et des exemples de bonnes pratiques aux niveaux régional et sous-régional. Le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes élargira les

possibilités de mise en réseau et d'échange d'informations sur les domaines prioritaires communs.

Ce projet s'appuiera sur les compétences de professionnels africains, des décideurs nationaux pour les questions de TIC ainsi que sur les contributions du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information), y compris du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

III. Atelier sur le Renforcement des compétences des mécanismes nationaux par

Grâce à l'expérience acquise à l'occasion de cet atelier, les participants devraient ensuite pouvoir utiliser le réseau électronique de manière permanente pour partager leurs expériences et devenir les leaders de la promotion de l'égalité des sexes. Les résultats des cinq ateliers seront utilisés dans le cadre de l'organisation d'un grand atelier régional pour les représentants des mécanismes nationaux d'Afrique et d'Asie de l'Ouest et pour le développement d'un réseau électronique entre ces pays.

C. Lieu et Participants

Cet atelier de cinq jours aura lieu à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

Le nombre de participants sera d'environ quarante-six :

- Trois représentants de chaque pays : deux experts du mécanisme national et un spécialiste de l'information travaillant avec les mécanismes nationaux ;
- Quatre décideurs dans le domaine des TIC ;
- Deux à trois membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Cinq consultants/animateurs/formateurs ;
- Une à deux personnes ressource ;
- Des représentants des institutions régionales et sous-régionales ;
- Des représentants de la CEA (CAGED et DSID).

D. Questions administratives et organisationnelles

L'atelier sera organisé conjointement par la Division de la Promotion de la Femme et le Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social, en coordination avec

spécialement élaboré pour cet atelier. Les participants seront invités à fournir à l'avance des informations précises par le biais d'un questionnaire, et à faire de brèves présentations sur leur expérience nationale pendant la séance plénière.

F. Budget

Le Bureau de Soutien et de Coordination du CES couvrira le coût de participation des représentants du Groupe de travail TIC des Nations Unies. La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de l'atelier pour tous les autres participants. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

G.